



## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Je vous serais donc très obligée de bien vouloir participer au prochain Conseil municipal qui aura lieu :

**le Mercredi 8 mars 2023**

**à 20h**

**En Mairie**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 18 février 2023
- Informations diverses
- Budget « Commune » - Vote du Compte de Gestion – Exercice 2022
- Budget « Commune » - Vote du Compte administratif – Exercice 2022
- Budget « Commune » - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
- GPA – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés – Exercice 2021
- GPA – Rapport annuel d'activité portant sur la délégation de service public « Axeo » - Exercice 2021
- GPA – Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Exercice 2021
- Mutualisation d'un Policier municipal : Convention – Budgétisation
- Décisions de Mme La Maire sur délégation du Conseil municipal
- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A Saint-Agathon, le 2 mars 2023

La Maire,

Anne-Marie PASQUIET

